

M. VANDIER prend la parole pour remercier ses collègues de la confiance qu'ils viennent de lui témoigner et il fait la déclaration suivante :

" Je suis très sensible au vote unanime qui s'est porté sur mon nom. Je ne suis pas le premier Président élu à l'unanimité ; mes prédécesseurs l'ont été également. Cela tient à ce que dans notre Mutuelle, ce vote sur l'élection du Président a un caractère symbolique : c'est en effet la plus importante manifestation du **consensus**. Je m'attarderai sur cette notion. Notre Mutuelle est pluraliste sur le sociétariat, mais cela n'est pas original. La plupart des Mutuelles ont également un sociétariat pluraliste. Par contre, ce qui fait notre originalité, c'est le pluralisme au niveau du Conseil d'Administration. Or, il est plus facile de faire fonctionner un Conseil d'Administration monolithique qu'un Conseil pluraliste, et c'est là notre fierté. Il est certain qu'il faut s'attacher à la pratique constante et attentive du consensus. Jean DUPONT l'a d'ailleurs rappelé dans son intervention. Mais, je me réfère au chapitre du Projet Mutualiste qui stipule : **le consensus n'est pas l'absence de désaccord ; ce n'est ni l'harmonie universelle, ni l'unanimité. C'est le consentement à quelques règles, l'adhésion à quelques valeurs tenues pour essentielles et l'acceptation d'une procédure pour surmonter les désaccords.** Pour ma part, je m'efforcerai toujours de réaliser le consensus au niveau du Conseil d'Administration et je suis sûr que vous m'y aiderez.

" L'usage, c'est de faire l'éloge de son prédécesseur ; mais, cela est déjà fait en ce qui concerne Jean DUPONT et surtout parce qu'il est Président de la Région GATINAIS/CHAMPAGNE. Or, contrairement à ce qu'il a dit, la fonction de Président Régional est beaucoup plus importante que celle de Président de l'Institution. En réalité, il n'a fait que monter en grade !"

Après cette allocution, les membres du Conseil applaudissent M. VANDIER qui passe alors au point suivant de l'ordre du jour.